

Zeitschrift: Schweizer Hotel-Revue = Revue suisse des hotels
Herausgeber: Schweizer Hotelier-Verein
Band: 39 (1930)
Heft: 24

Rubrik: Questions professionnelles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

est accepté tel quel, les frais de contrôle engouffrent plusieurs fois les ressources fiscales que l'on fait miroiter aux yeux des contribuables. On ne peut donc que donner au législateur le sage conseil de renoncer à s'embarquer dans ce bateau, pour ne pas sombrer aussitôt sous le vent de la confusion ou du ridicule.

Admettons qu'il faille réagir au Tessin contre certains manques d'égards vis-à-vis de la langue du pays. Mais il y avait un moyen très simple à essayer. Le gouvernement pouvait inviter les associations des commerçants, hôteliers et aubergistes à donner à l'italien la place d'honneur sur leurs affiches et enseignes. Un autre appel similaire aurait pu être adressé aux particuliers qui persistent à exhiber des plaques et inscriptions exclusivement allemandes. L'effet de ces démarches eût été probablement satisfaisant, à en juger par les résultats déjà obtenus dans ce domaine par l'initiative privée. Les communes intéressées, de leur côté, auraient pu prendre des mesures sur leur territoire. Il faut noter du reste que sur les 265 communes du Tessin, un faible quart seulement est touché par cette affaire.

D'une idée bonne en soi, on se dispose à tirer une application pratique qui fera plus de mal que de bien. Il est à craindre que la presse allemande, puis celle d'autres pays, n'accuse le Tessin de xénophobie et c'est l'industrie hôtelière qui aurait à en souffrir, puis toutes les industries et tous les commerces qui vivent de l'hôtellerie et du tourisme. Les personnes qui comprendront le désir de conserver au Tessin son italianité et son caractère particulier et historique seront la minorité. Les autres, le grand nombre, seront mécontentes et s'en iront ailleurs. Le Tessin se plaint à juste titre de ses difficultés commerciales et industrielles nombreuses. Pourquoi donc son gouvernement lui-même se prépare-t-il à porter un coup fatal à l'activité hôtelière si florissante, la principale nourricière de toute une partie du canton? Il ne faut pas faire de la littérature en traitant des problèmes politiques et économiques. On pourrait arriver au même résultat tout en restant large et sans léser des intérêts légitimes.

Un Confédéré.

Un rapport sur le tourisme américain en Europe

Sous le titre: «Malgré la crise économique, les voyages des Américains en Europe accusent un accroissement numérique comparativement à 1929», le Bureau de correspondance Kaul publie l'information suivante de Washington:

Les demandes de passeports reçues ici au Département d'Etat (affaires étrangères) montrent très clairement que les circonstances économiques peu favorables, à cause du nombre extraordinairement élevé des chômeurs aux Etats-Unis, ne sont pas assez mauvaises pour interrompre les voyages en Europe des Américains. Pour le mois de mai 1930, le nombre des demandes de passeports dépasse même de 15 % celui du mois de mai de l'année dernière, bien que le chiffre de mai 1929 ait été un record.

Jusqu'à présent, on a présenté en mai 35.303 demandes de passeports. Dans ce nombre ne sont pas compris les étrangers (habitants des Etats-Unis non encore naturalisés) qui vont faire un voyage dans leur pays, ni le millier de mères de combattants américains allant en pèlerinage sur les champs de bataille. En mai 1930 on a distribué en moyenne 1700 passeports par jour, au lieu de 1500 seulement en mai 1929.

Peu de temps après la catastrophe boursière de 1929, le nombre des demandes de passeports a commencé à baisser comparativement à l'année précédente et le recul s'est continué pendant les mois d'octobre, de novembre et de décembre, atteignant la proportion de 5 %. Sur un chiffre rond de 26.000 passagers, cela équivaut à environ 1300 personnes en moins. Si l'on tient compte de la gravité de l'ébranlement économique, un pareil recul n'a pas été trop sensible. En janvier 1930, le recul a été plus accentué: 8485 passagers au lieu de 9512 en janvier 1929. Mais en février les chiffres ont repris leur marche ascendante et le nombre des passagers a été de 1.000 en chiffre rond supérieur à celui de février 1929. Durant les quatre premiers mois de 1930, on a enregistré un nombre de passagers supérieur de 5872 à celui de la période correspondante de l'année dernière.

On peut conclure de ces constatations que les mois de mai, juin et juillet apporteront également une augmentation et que les voyages d'Américains en Europe pendant la saison 1930 accusent, ce que l'on ne tenait pas pour certain, de nouveaux chiffres records.

Mais ce que nous venons de dire ne se rapporte qu'au seul nombre des passagers et non pas à leurs dépenses probables car, suivant certains indices, le nombre des passagers de première classe ne réussit pas à se maintenir.

Sociétés diverses

La Société suisse de balnéologie et de climatologie, dans sa récente assemblée générale tenue à Rheinfelden, a décidé d'élargir à l'avenir le domaine de son activité à toute la thérapeutique physique et aux régimes diététiques. Le nom de la société a été modifié en conséquence. Elle est actuellement présidée par M. le Dr Wanner à Lausanne et elle est gérée par M. le Dr J. Weber à Baden.

Questions professionnelles

La publication des prix d'hôtel. — Le Conseil supérieur belge du tourisme, dans un communiqué récent aux journaux, s'alarmait du refus d'un certain nombre d'hôteliers de Belgique de publier leurs tarifs pour la saison. Il exprimait la crainte que ces hôteliers n'eussent l'intention de majorer leurs prix suivant les circonstances et de ne céder leurs chambres qu'au plus offrant. La Gazette de Bruxelles écrivait dernièrement à ce propos: «Il n'y a plus

aucune raison maintenant qui s'oppose à ce que les tarifs d'été soient annoncés et affichés dès les printemps. Cette manière de faire constitue un retour à la situation d'avant-guerre, saine et normale. Elle n'a pas pour objet de provoquer un abaissement des prix par le stimulant de la concurrence déclarée, mais d'éviter aux touristes des surprises qui bouleversent les budgets établis et empoisonnent les voyages. On ne demande pas aux hôteliers de lutter de bon marché; on leur demande de publier leurs prix et de les tenir. Il est naturel de payer un certain confort et certaines pratiques luxueuses, mais parmi les choses qui font partie du confort, la certitude d'échapper aux coups de fusil est assurément l'une des plus agréables et les plus importantes.» Et le journal bruxellois approuve le Touring-club de Belgique qui donne à ses affiliés le conseil d'éviter délibérément les hôtels ayant refusé de donner leurs prix. — On peut parfaitement appliquer ces réflexions à la Suisse, où bon nombre d'hôteliers se tiennent encore à l'écart des organisations professionnelles, afin de garder la pleine et entière liberté de comprendre et de pratiquer la concurrence comme ils l'entendent et selon les circonstances du moment.

Informations économiques

Hôtel d'Angleterre à Vevey. — Le bénéfice d'exploitation et les locations ont produit 49.385 fr. 14. Les intérêts absorbent 36.569 fr. 09. Le solde débiteur de profits et pertes au 31 décembre 1928, soit 222.909 fr. 42 est réduit du bénéfice réalisé en 1929, soit de 12.816 fr. 05, ramenant ce solde débiteur à 210.093 fr. 37.

S. A. du Bellevue-Palace à Berne. — Les recettes d'exploitation se sont élevées l'année dernière à 1.050.000 fr. et les dépenses à 647.918 francs. Le bénéfice net de 239.588 fr. permet la répartition d'un dividende de 6 % aux actions privilégiées et de 5 % aux actions ordinaires. Une somme de 110.000 fr. est consacrée à des amortissements sur le mobilier et les immeubles.

S. A. Pension Beau-Séjour à Lausanne. — Le produit de l'hôtel est de 152.076 fr. pour l'année 1929 et le produit global avec les locations s'élève à 167.276 francs. Les frais d'entretien des bâtiments passent de 41.385 fr. 45 en 1928 à 52.584 fr. 70 en 1929, tandis que l'entretien du mobilier tombe de 39.840 fr. 40 à 21.781 fr. 95. Les autres dépenses sont stationnaires. Les intérêts ont absorbé 77.467 fr. 95. L'exercice laisse un léger excédent de 5.647 fr. 85, qui réduit à 5.218 fr. 40 le solde débiteur de profits et pertes.

Société d'hôtels à Zermatt. — Le bénéfice d'exploitation a été réduit de 69.619 fr. 99 en 1928 à 24.062 fr. 87 pour 1929. Les locations ont rapporté la même somme, soit 10.800 francs. Après paiement des intérêts par 26.691 fr. 06 et de frais de prorogation par 4059 fr. 70, il reste un solde disponible de 6604 fr. 70, dont 5000 francs sont consacrés à l'amortissement d'installations nouvelles; 1000 fr. vont à la réserve ordinaire et 604 fr. 70 sont reportés à nouveau. Les im-

mobilisations so nt inscrites au bilan à fin 1929 pour 1.055.000 fr. et la valeur d'assurance s'élève à 1.555.900 francs.

Fraises et asperges du Valais. — Durant la première semaine de juin, Saxon et diverses localités du Valais central ont commencé l'expédition des fraises, particulièrement abondantes et grandes cette année. Elles se payaient au début 1 fr. 80 à 2 fr. le kilo, mais les prix ont baissé depuis que la récolte bat son plein. — La récolte des asperges, quelque peu compromise dans le courant de mai par des retours de froid, a repris son cours normal avec le retour des beaux jours, mais elle prendra fin très prochainement. Les prix ont été assez élevés cette année. Pendant la première semaine de juin, les asperges du Valais se payaient au détail de 1 fr. 20 à 1 fr. 60 le kilo, selon la qualité.

Société des Hôtels Seiler à Zermatt. — A cause de l'introduction de la saison d'hiver, la Société des Hôtels Seiler clôture maintenant ses comptes non plus au 31 décembre, période d'activité intense, mais au 30 novembre. Cette année par conséquent, le compte de profits et pertes ne porte que sur une période de onze mois au lieu de douze. Le bénéfice d'exploitation recule de 351.000 à 329.000 francs. Après paiement des intérêts sur l'emprunt hypothécaire de quatre millions, il reste un bénéfice net de 109.000 fr. contre 130.000 fr. dans l'exercice précédent. Le conseil d'administration propose de payer les mêmes dividendes que précédemment, soit 5 1/2 % aux deux catégories d'actions privilégiées (au total nominatif de 1.280.000 fr.) et 5 % aux actions ordinaires (760.000 fr.).

Grand Hôtel des Avants sur Montreux. — Dans l'exercice 1928/29, le bénéfice d'exploitation et les loyers ont rapporté 23.000 fr., au lieu de 35.000 fr. dans l'année précédente et de 21.000 fr. il y a deux ans. Les impôts, frais généraux, etc. ont absorbé 47.000 fr., contre 44.000 fr. durant le précédent exercice. On a effectué différents travaux par simple débit du compte de profits et pertes. La perte comptable de 24.000 fr. sera prélevée sur la réserve provenant de la réorganisation financière, ce qui la réduira à 128.000 francs. Les emprunts hypothécaires ont été ramenés de 1.590.000 fr. à 1.580.000 francs. La dette flottante a augmenté de 448.000 à 459.000 francs. Pendant l'exercice en cours, l'hôtel a mieux travaillé et l'on peut s'attendre à un bénéfice d'exploitation plus intéressant.

Ce que voudraient nos paysans. — Le 6 juin, à l'assemblée des délégués de la Fédération des sociétés d'agriculture de la Suisse romande à St-Imier, le Dr Laur a dit notamment: «Le moyen de venir en aide à l'agriculture réside dans un droit sur le beurre fixé de manière à garantir pour ce produit un prix de 6 francs. On pourrait aussi remplacer ce droit par des subsides de l'Etat, calculés de telle façon que la population n'ait pas à payer le beurre plus de 5 fr. à 5 fr. 50 le kilo, ou moins encore. Le produit des droits sur le beurre servirait à alourdir des subsides au fonds constitué par l'Union centrale pour garantir les prix. Je suis convaincu qu'il serait possible de cette manière d'assurer de façon durable à l'agriculture suisse un prix de base du lait de 24 centimes. Malheureusement,

JOHNNIE WALKER



Born 1820
— Still
going Strong

Drink „Johnnie Walker“ and
discover for yourself the secret
of its world-wide popularity.

Sole Agents for Switzerland:
HUGUENIN Ltd., LUCERNE

Grossverkauf
von orientalischen
Teppichen
an Hotels
und Pensionen

Grosse Lager in allen Grös-
sen. Übermasse für Hallen
steht vorhanden. Verlangen
Sie Besuch od. Offerten v. der

**Teppich-Aktiengesellschaft
Zürich, Gotthardstrasse 25**
Telephon Seinau 93.91

Wir empfehlen
Ihnen:
**Angestellten-
Salair-Bücher**
deutsch oder französisch

KOCH & UTINGER, CHUR

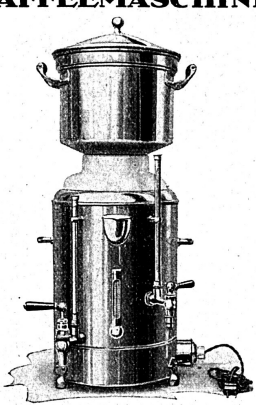
RÉNOVATION DE BILLARDS

de tous systèmes. Accessoires, bandes, drap de billards, billes, queues etc. Premières références. Se recommande:
**P. BAERISWYL
SAPENWIL (ARGOVIE)**

ARAM MOLA ed AFFILA
alla perfezione
i Coltellini, Temperini,
Trincetti ecc.

Fabb: ARTES. Ginevra. Vendita: nei negozi principali. Tel. 375

**„WEGA“
KAFFEEMASCHINEN**



Gebrüder Keller, Olten
38 Rosengasse
Zika Halle I, Stand No. 1507

ADVERTISE IN ENGLAND
Croquis, devis, contrats et contrôle d'exécution pour tout genre de réclame ou publicité. Ecrire Jorin, 55 Queensborough Terrace, London W 2.

Tafelkunssthonig
„Wollwowe exquisit“
für den sorgfältigen Frischkostisch. Verlangen Sie ihn bei Ihrem Grossisten od. direkt beim Fabrikanten
C. Münzmeier, Wollwowerke, Pfäfers
(Kt. Schwyz) Tel. 13 Verlangen Sie bemust. Offerte!

Prüfliche alte Ansichten der ganzen Schweiz, Trachtenbilder und andere Sichte. Billig.
A. Wieland, Kunstbändler, Zürich, Paulstrasse 7. Auswahl-sendungen auf Wunsch.

National-Kassen (OCC.)
verkauft mit aller Garantie. Reparaturen schnell u. zuverlässig. Eigene Papierschneiderei für Kassenrollen. Retournahme der Holzkernen bei Rollenbestellung. M. SING, Klostbachstrasse 15, Zürich. Telephon Limmat 4512.

**CHAMPAGNE
GEORGE GOULET, REIMS**
LE PRÉFÉRÉ DES CONNAISSEURS

Agents généraux pour la Suisse:
RENAUD Frères - Bâle - St-Moritz

FELI. CORTI, Balerna



Echte italienische Weine

An die Herren Hoteliers der Schweiz

Versäumen Sie ja nicht an der ZIKA-Ausstellung das
Fenster der Zukunft

zu besichtigen. Dasselbe funktioniert automatisch, durch leichten Druck auf den Knopf vom Büffet aus. Eine Erfindung von unwärdiger Bedeutung! In Schweizer Hotel-Restaurant wird es Ihnen gerne unverbindlich vorgeführt.

**COGNAC
GRANDE FINE CHAMPAGNE
EDMOND DUPUY & CO.**

Qualité de 1er ordre. Prix intéressant.

Echantillons gratuits sur demande à:
EDMOND DUPUY & C°, COGNAC (CHTE), FRANCE

Versandgeschäft

G. BIANCHI - ZÜRICH

Comestibles

Telegrammadresse:
Comestibles Zürich
Telephon:
Limmef 16.40-16.44